

Expertise zum « Plan d'études romand (PER) » : Condensé

Traduction de travail
Seule la version allemande fait foi

Remarques préliminaires

L'expert annonce que sa prise de position comprend 4 parties :

1. Généralités : présentation sur fond d'harmonisation et situation dans le contexte de l'élaboration d'un plan d'études.
2. Évaluation de la structure et de la cohérence du plan d'ensemble.
3. Évaluation de la structure et de la cohérence de chacun des domaines ainsi que du rapport de ces derniers au plan d'ensemble.
4. Appropriation par les enseignants.

1. Généralités

Après quelques rappels sur le contexte global, l'expert note que le plan d'études remplit le nouveau mandat constitutionnel et donne suite à tous les points essentiels des mesures prévues par le Concordat Harnos pour l'exécution du mandat constitutionnel par les cantons. Il souligne par ailleurs que l'élaboration du PER n'est pas simplement à considérer comme une réaction à une norme constitutionnelle mais plutôt comme une anticipation clairvoyante des évolutions.

En outre, l'expert établit un lien entre le PER et les notions actuelles de *New Public Management* ou de *New Governance* et estime que celui-ci peut être considéré comme un mélange de trois types de standards : *content standards* ou *curriculum standards*, *opportunity-to-learn standards* ainsi que *performance standards*.

Par ailleurs, l'expert estime judicieux de mélanger divers concepts de plan d'études, car l'apprentissage ne peut pas simplement être réglé à partir des résultats qu'on veut obtenir. Ce faisant, la complexité des plans augmente toutefois et le PER en est un bon exemple : « La structure du plan est complexe (peut-être même un peu trop d'un certain point de vue) et pose des exigences élevées (peut-être trop élevées) à ceux qui seront chargés de le mettre en œuvre. Il faudra donc porter une attention particulière à la question de l'appropriation* (Implementation*) du plan d'études. »

2. Structure et cohérence de l'ensemble

Selon l'expert l'introduction constitue la « superstructure » très générale et normative à partir de laquelle les objectifs et les contenus des différents domaines sont élaborés. Toutefois, les objectifs fixés et les compétences à acquérir *ne se déduisent pas clairement* de cette « superstructure ». Il en est de même du rapport entre les descriptions des compétences et les contenus ou les compétences partielles associés, les hiérarchies et l'ordre d'acquisition des compétences n'étant pas clairement précisés.

Les objectifs d'apprentissage sont généralement formulés en termes d'actions vérifiables. La taxonomie et la hiérarchisation des objectifs d'apprentissage est menée de manière conséquente à travers tout le plan d'études, à quelques exceptions près (cf. ch. 3). Les objectifs principaux (Grobziele) ne se déduisant pas des idées directrices (allgemeine Leitideen) il faudrait justifier les choix et l'ordre des points dans chacune des branches.

Les objectifs fondamentaux des domaines pour lesquels la CDIP édictera des « standards de formation » (Bildungsstandards) doivent être compatibles avec lesdits standards (p. 18). À cet égard le plan d'études devra le cas échéant être adapté en conséquence, une fois que les standards auront été définis.

L'expert note que de nombreux renvois ont été établis entre les différents domaines (domaines de branches (Fachbereich), formation générale et capacités transversales). Selon lui le plan d'études en devient un « manuel » hautement complexe (500 pages) dont « l'appropriation pourrait ne pas être simple ».

L'expert salue le fait que le PER n'entre pas en matière sur les questions de méthodes relatives à la réalisation des objectifs. Il note toutefois que si la question de savoir par quels contenus on peut faire acquérir quelles compétences n'est pas abordée par le plan, elle devra l'être ailleurs, notamment lors de l'élaboration des moyens d'enseignement.

Les parts, exprimées en temps, des différents domaines ne sont pas objet de l'expertise, n'étant pas fixées dans le plan d'études. L'expert estime toutefois qu'on peut se demander si l'importance accordée aux sciences de la nature est suffisante compte tenu de l'aspect haute technologie de notre société et des problèmes fondamentaux liés à l'environnement et à l'énergie auxquels celle-ci est confrontée.

La pondération temporelle n'est justifiée nulle part, ni dans les objectifs généraux, ni dans les considérations politiques, ni même dans Harmos. Les priorités devraient donc être clairement et explicitement fondées, d'autant plus que le PER ne comporte pas de grille horaire.

La question de la grille horaire est importante d'une part parce que les « luttes de répartition » interdomaines ou interbranches s'effectuent à ce niveau et d'autre part parce que le temps consacré à une branche ou un domaine constitue une grandeur importante exerçant un effet déterminant sur les résultats comme l'ont montré les études PISA.

P. 7 une ultime remarque générale : l'expert estime qu'en certains endroits du plan le lecteur devrait être soutenu. Vu l'ampleur du document, la lisibilité devrait être améliorée. Il pense que certaines améliorations pourraient être apportées simplement et fait à ce propos quatre propositions :

- la table des matières devrait dans tous les cas être structurée de manière détaillée selon les cycles ;
- les présentations des contenus devraient être plus détaillées (p. 31, 165, 291, 349, 411, 443) ;
- les introductions aux différentes parties du plan d'études devraient comporter un aperçu des objectifs d'apprentissage par cycle comme pour les langues (p. 34) et la formation générale (p. 446) ;
- cela supposerait que les objectifs d'apprentissage comportent tous un titre au lieu d'être simplement numérotés.

3. A propos des diverses parties du plan d'études

3.1 Généralités

Le plan d'études essaie de dépasser ou du moins de relativiser la structure traditionnelle basée sur les matières en créant 6 domaines d'apprentissage. Toutefois, les domaines sont à nouveau subdivisés selon les disciplines traditionnelles à l'intérieur des chapitres. Selon l'expert, l'intégration pourrait être renforcée si les commentaires généraux mettaient encore davantage l'accent sur les caractères communs, par exemple en formulant des objectifs principaux (Hauptziele) comme c'est le cas pour les langues (p. 35/36) mais pas pour les autres domaines.

L'expert note que les domaines Formation aux citoyennetés et Éducation au développement durable dévient par rapport à la systématique, ce qui peut paraître déroutant.

En général, les diverses parties du plan d'études (L, MSN, SHS, A, CM et FG) sont analogues, mais pas identiques. L'expert estime toutefois que pour des raisons de compréhension et de lisibilité, et vu la complexité du plan d'études, il faudrait unifier la structure. Les endroits où le plan s'écarte de la logique générale devraient donc être réévalués. Des déviations apparaissent dans deux domaines : d'une part dans les commentaires généraux, d'autre part dans la structuration des parties du plan elles-mêmes. L'expert commente le second cas et résume ses commentaires dans le Tableau 3.

Commentaires liés au Tableau 3

1. Les domaines MNS, SHS, A et CM comportent certes un aperçu des la structure générale du domaine, mais il n'y est question en général que de structure de la matière alors qu'un aperçu des divers objectifs généraux (Grobziele) comme formulé pour les domaines Langues et Formation générale (p. 34/446) fait défaut. Vu la complexité du plan d'études, un tel aperçu ne serait pas seulement utile, mais tout simplement indispensable !
2. Une présentation résumée des objectifs généraux (Grobziele) comme celle réalisée dans les commentaires généraux relatifs aux langues pourrait également être utile pour les autres domaines. Toutefois, cela paraît moins indispensable qu'au point 1 en raison d'une présentation graphique existante.
3. Texte très court en comparaison ; pourrait éventuellement être complété.
4. En vue de l'appropriation du plan d'études, il serait judicieux de citer, pour chacun des domaines, les documents de référence utilisés lors de l'élaboration de la partie correspondante du plan d'études.
5. Dans le domaine SHS, les visées prioritaires aussi bien que les intentions sont présentées à double, d'une part pour le domaine en général, et d'autre part pour la subdivision Éthiques et cultures religieuses. Pour des raisons systématiques, cela est difficile à comprendre.
6. L'ordre des § Contributions au domaine de formation générale et aux capacités transversales et Aide à la mise en œuvre est inversé dans les domaines Sciences de l'homme et de la société et Arts. Cette inversion est difficile à comprendre.
7. Lexique ou glossaire !
8. Devrait être complété par un § Aide à la mise en œuvre.

9. Dans le domaine Corps et mouvement, le § Contributions au domaine formation générale et aux capacités transversales devrait être subdivisé dans les deux domaines.
10. Le domaine Formation générale semble difficile à construire (peu de systématiques cohérentes, beaucoup de renvois, etc.). Les objectifs sont atteints à travers différentes branches (Fachbereich). A cet effet, les commentaires généraux des différentes branches comportent un § explicitant les relations entre la branche et la formation générale. Cela reste cependant très général. Il faudrait concrétiser au niveau d'un aide à la mise en œuvre du plan d'études et lors de l'élaboration des moyens d'enseignements.
11. Dans le domaine Formation générale, les grands objectifs ne sont pas cités comme pour les langues, mais les subdivisions (Teilbereich) Identité personnelle, Éducation aux citoyennetés, Éducation au développement durable ainsi que MITIC comportent des remarques spécifiques. Celles-ci devraient être groupées sous le titre Remarques spécifiques.
12. Dans cette partie, le § Eléments de mise en œuvre ne fait pas partie du chapitre Aide à la mise en œuvre.
13. Le § Remarques spécifiques manque mais il existe un § Spécificités (p. 451-453). Cette structure est difficile à comprendre.
14. La subdivision Documents de référence manque dans la partie Formation générale ; en revanche, la note de bas de page n° 2 de la p. 448 renvoie à un document de référence sous le titre Remarque. Le § Remarques devrait être transformé en un § Documents de référence.
15. Que la partie Formation générale présente des caractéristiques spécifiques est lié au fait que le domaine ne s'oriente guère selon les disciplines. Toutefois, la structure des commentaires généraux ne devrait pas s'écarter inutilement de celle des autres parties du plan. D'où la proposition de structuration figurant dans le document.

La présentation des aperçus situés au début des diverses parties du plan d'études (p. 31, 165, 291, 349, 411 et 443) devrait être unifiée.

3.2 À propos d'Introduction

L'introduction comporte des répétitions et des redondances. Vu la complexité de la matière, cela se comprend. Cela se complique toutefois lorsque les répétitions sont partielles. Ainsi, la définition des capacités transversales de la Déclaration (p. 5) ne correspond pas en tout point à celle décrite à la p. 13.

3.3 À propos de Langues

La structure des commentaires généraux est – mis à part quelques détails formels (cf. ci-dessous) – exemplaire. Elle devrait être reprise aussi strictement que possible dans les autres domaines.

Suivent quelques détails formels.

3.4 À propos de Mathématiques et sciences de la nature

L'introduction d'un aperçu des domaines et des objectifs d'apprentissage (Lernbereich/-ziele) dans les commentaires généraux augmenterait la lisibilité.

L'apparition de MSN 25 avant MSN 21 et de MSN 35 avant MSN 31 est un peu déroutante même si cela a une certaine logique. Qu'en est-il d'un MSN 15 ?

En outre, MSN 25 (p. 185 et 257) et MSN 35 (p. 199 et 277) apparaissent deux fois aussi bien sous Mathématiques que sous Sciences de la nature. Renvois réciproques ?

Suivent quelques détails formels.

3.5 A propos de Sciences de l'homme et de la société

Des problèmes spécifiques apparaissent dans les domaines Éducation aux citoyennetés et Éthiques et cultures religieuses.

L'unité des sciences de l'homme et de la société devrait être renforcée. Cela signifierait en particulier : les objectifs des parties Éducation aux citoyennetés et Éthiques et cultures religieuses devraient être intégrés aux intentions (objectifs généraux) et non pas présentés dans une subdivision spéciale sous un sous-titre (p. 294, 295). Les particularités de ces domaines pourraient apparaître sous le titre Remarques spécifiques (p. 298 ; cf. ci-dessous).

La logique des présentations graphiques (S. 294, 300, 301, 303, 312 et 326) et de la description des domaines et des objectifs d'apprentissage (Lernbereich/-ziele) (p. 338-342) voudrait que les titres des registres (Registerbeschriftung) soient également en vert-violet et qu'ils s'intitulent SHS 34/FG 36 respectivement SHS 34/FG 37 ou SHS 34/FG 38.

Les renvois à la partie Formation générale devraient également être renforcés au niveau du texte.

Les remarques générales d'introduction (p. 303, 311/312 ainsi que 325/326) devraient être intégrées dans les commentaires généraux sous une rubrique Remarques spécifiques. Les commentaires devraient comporter trois types de remarques : objectifs spécifiques, remarques spécifiques relatives aux branches, remarques spécifiques relatives aux cycles.

Si la partie Éthiques et cultures religieuses reste dans les sciences de l'homme et de la société (on pourrait aussi l'imaginer dans la partie Formation générale), les objectifs figurant dans les commentaires généraux ne devraient pas être présentés séparément, mais intégrés dans les objectifs généraux de ce domaine.

Suivent quelques détails formels.

3.6 À propos d'Arts

La seule inconséquence structurelle de cette partie du plan d'études réside dans le fait que des conditions-cadres (p. 377) ont encore été introduites dans l'introduction à la partie Musique. Il vaudrait mieux les intégrer aux conditions-cadres relatives à l'ensemble de ce domaine, éventuellement en faisant remarquer qu'il s'agit de conditions-cadres spécifiques à l'enseignement de la musique.

3.7 À propos de Corps et mouvement

La présentation est cohérente, seule l'absence d'un domaine ou objectif d'apprentissage (Lernbereich/-ziele) CM 25 n'est pas très compréhensible.

3.8 À propos de Formation générale

Le fait que FG 31 relatif au 3^e cycle ne soit pas un objectif prioritaire est difficile à comprendre.

Les titres apparaissant dans les commentaires généraux devraient être, pour une meilleure orientation, mieux ajustés à ceux des domaines et objectifs d'apprentissage (ne concerne que les cas où la relation n'est pas claire).

Suivent quelques détails formels.

5. Appropriation du PER par les enseignants

Selon l'expert, les enseignants sont les figures clés de l'appropriation (Implementation).

Le plan d'études devrait être présenté de manière détaillée aux enseignants dans le cadre de la formation et du perfectionnement.

À côté de l'appropriation* directe (direkte Implementation*) par les enseignants il existe une possibilité indirecte (indirekte Implementation) s'opérant via les moyens d'enseignement, ceux-ci structurant beaucoup plus fortement l'enseignement quotidien que ne le font les plans d'études. Selon lui, les objectifs d'apprentissage fixés dans le plan d'études ne peuvent donc être atteints à grande échelle que s'il existe des moyens d'enseignement correspondants. À côté du perfectionnement des enseignants, l'élaboration de moyens d'enseignements prend donc une importance cruciale.

La Côte-aux-fées, 17 juin 2008
Gérard Gast

* : il me semble que les sens des deux termes ne se recouvrent pas pleinement .